



# École secondaire Grande-Rivière

100, rue Broad, Gatineau (Québec) J9H 6A9

Téléphone : 819-682-8222

Télécopieur : 819-684-9165

Courriel : [ecole.secondaire.grande-riviere@cspo.qc.ca](mailto:ecole.secondaire.grande-riviere@cspo.qc.ca)

Site Web : [www.esgr.cspo.qc.ca](http://www.esgr.cspo.qc.ca)

Septembre 2024

## OBJET : SERVICES D'ORTHOPÉDAGOGIE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Chers parents et élèves,

En ce début d'année scolaire, voici quelques renseignements importants concernant les services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers. L'équipe d'orthopédagogues voit à la rédaction/révision des plans d'intervention, l'application des mesures adaptatives prévues au plan d'intervention et répond aux besoins/demandes des élèves durant toute l'année scolaire.

### Voici des informations importantes sur le service d'orthopédagogie :

1. **Tous les enseignants ont reçu une liste comportant les noms de leurs élèves ayant des besoins particuliers.** De plus, l'orthopédagogue et la direction s'assurent que tous les enseignants soient informés des mesures adaptatives à appliquer, en salle de classe, selon les besoins des élèves.
2. Vous êtes au courant que votre enfant aura un **plan d'intervention** indiquant toutes les mesures adaptatives auxquelles il a droit. **Bien que ces adaptations soient en place dès septembre, le PI sera actualisé en cours d'année.** Nous profitons de cette communication pour vous informer que **les mesures adaptatives indiquées au plan d'intervention** (utilisation d'un portable, des logiciels d'aide à la correction, la synthèse vocale, la prédiction de mots (Word-Q ou Lexibar), le dictionnaire électronique et le temps supplémentaire) **doivent être utilisées régulièrement en cours d'apprentissage et d'évaluation pour qu'elles puissent être permises lors des évaluations de fin d'année** comme prescrit par le ministère de l'Éducation et la Direction de la sanction des études. Ainsi, les élèves auront à remplir un tableau (feuille de consignation) et à demander aux enseignants d'apposer leur signature lorsqu'ils utilisent leurs mesures adaptatives (voir p.j.). Finalement, ils devront remettre cette feuille à l'orthopédagogue aux dates précisées en début d'année afin de poursuivre leurs mesures adaptatives. Dans l'éventualité où l'élève ne remet pas ses feuilles de consignation, dûment remplies, il est possible que le plan soit éventuellement fermé.

**Il est de la responsabilité de chaque élève d'utiliser ses outils de façon régulière et de les consigner pour mettre en pratique les nouveaux apprentissages afin d'être autonome en fin d'année.**

L'orthopédagogue assure un accompagnement de l'utilisation des logiciels lorsque les élèves travaillent dans son bureau.

3. Le temps supplémentaire pour terminer les examens équivaut à 1/3 du temps de la durée de l'épreuve **allouée aux autres élèves.** Dans la mesure du possible, le temps supplémentaire sera offert à même la période d'évaluation, c'est-à-dire que les examens dureront 60 minutes et les élèves pouvant bénéficier de temps supplémentaire auront 20 minutes de plus pour compléter. Tout comme les outils technologiques, le temps supplémentaire sera indiqué au plan d'intervention et sera accordé uniquement dans les matières pour lesquelles il est utilisé régulièrement et consigné en cours d'année.

4. Si votre enfant désire **rencontrer l'orthopédagogue**, il peut se présenter à son bureau lors d'une pause, lui **envoyer un courriel**, un message sur la plateforme **TEAMS** ou lui **laisser un message téléphonique** (voir coordonnées ci-bas).
5. Les élèves sont tenus de **faire leurs devoirs à la maison ou à l'école**. Pour de l'aide gratuite en soirée, du lundi au jeudi de 17 h à 20 h, vous pouvez communiquer avec **ALLÔ PROF** au 1-888-776-4455 ou par courriel au [www.alloprof.qc.ca](http://www.alloprof.qc.ca).
6. Pour les élèves de **4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire**, on vous invite à **consulter régulièrement l'équipe Teams de l'orthopédagogue** ainsi que le site internet **Dans mon sac à dos... La trousse de l'ortho !** au <https://orthomanon.mozello.com/> car vous y trouverez plusieurs informations pertinentes regroupées en **cinq catégories** :



- Sous **Apprentissages** se trouvent des documents et des cyberliens pour améliorer le rendement dans plusieurs matières ;
- Les **TICs** pour toute information concernant l'utilisation des logiciels et outils technologiques ;
- Des outils d'**Organisation** pour éviter de mauvaises surprises ;
- Des **Conseils** utiles pour favoriser de meilleures dispositions d'apprentissage ;
- Des **Informations** pertinentes en un seul clic (ex.: horaire des récupérations, session examens, etc.).

7. Pour les élèves nécessitant l'utilisation des **outils d'aide technologique**, veuillez lire les **informations sur la deuxième lettre que nous joignons à cet envoi**.

Nous espérons que votre enfant connaîtra une bonne année scolaire et qu'il vivra de belles réussites! Si vous avez des questions ou si vous désirez discuter, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

**« Tous ensemble vers la réussite, dans un esprit de collaboration avec votre enfant! »**



© Gouvernement du Québec, 2020

ORTHOPÉDAGOGUE / DOSSIERS	COORDONNÉES
Michèle Valiquette 1 <sup>re</sup> secondaire et 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> secondaire PEI	<a href="mailto:michele.valiquette@csspo.gouv.qc.ca">michele.valiquette@csspo.gouv.qc.ca</a> poste 844880
Catherine Montplaisir 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> secondaire VG et CO	<a href="mailto:catherine.montplaisir@csspo.gouv.qc.ca">catherine.montplaisir@csspo.gouv.qc.ca</a> poste 844780
Léah Watchorn 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> secondaire VG, CO et PEI et PPP 3-4	<a href="mailto:watchorl@csspo.gouv.qc.ca">watchorl@csspo.gouv.qc.ca</a> poste 844782

cc. Directions adjointes